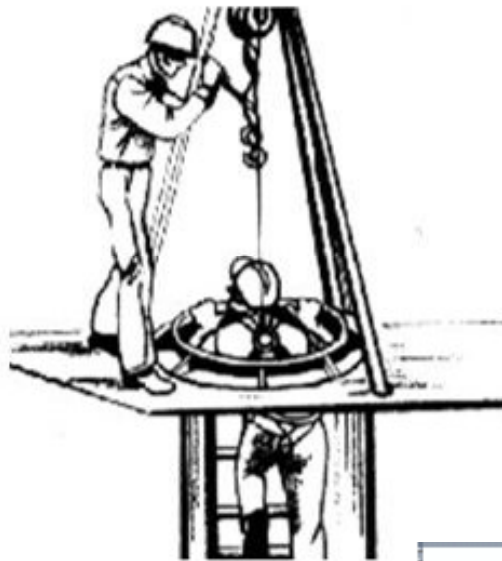




DEFINITION

On appelle espace confiné **toute enceinte** dont la **ventilation naturelle** est **déficiente**, dans laquelle **on entre de façon** occasionnelle pour procéder à son entretien, sa réparation et/ou son nettoyage et qui est construite de telle façon qu'une **contamination dangereuse de l'atmosphère** ne peut être évitée ou éliminée par ventilation à travers des ouvertures dans l'enceinte.



Sont également considérées comme espaces confinés les enceintes dont les ouvertures sont si éloignées ou petites qu'il est difficile d'y **entrer ou d'évacuer** un travailleur qui serait soudainement victime d'un malaise.